



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061175

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/05/2025 19H10 C:024129 I:00336

V/Appel du Vendredi 23/05/2025 a 19H10

SDC 'Le Clair Logis'
C/ GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER
36 RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : LE CLAIR LOGIS
4/5, CHEMIN DU TABAGNON
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx en Velin, le 23 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°4 TABAGNON-LOGEMENT DE MME GULA-2EME ETAGE-TEL:06 68179547
DEMANDE DE MME FRINGY-TEL:06 07181466

MOTIF : INETRVENIR POUR UN REFOULEMENT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 23/05 A 20H30
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME GULA AU 2EME ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE- MME GULA INFORME LE TECHNICIEN QUE LA SOCIETE
QUI ETAIT INTERVENU CET APRES-MIDI VA REINTERVENIR

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 25/05/25 a 10H54 Mme A. BOULEZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	H.Personnel Débouch. mécanique le 23/05	1	115,67	115,67

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061175

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	144,79
T.V.A. a 10,00%	14,47
TOTAL T.T.C.En EURO	159,26

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.